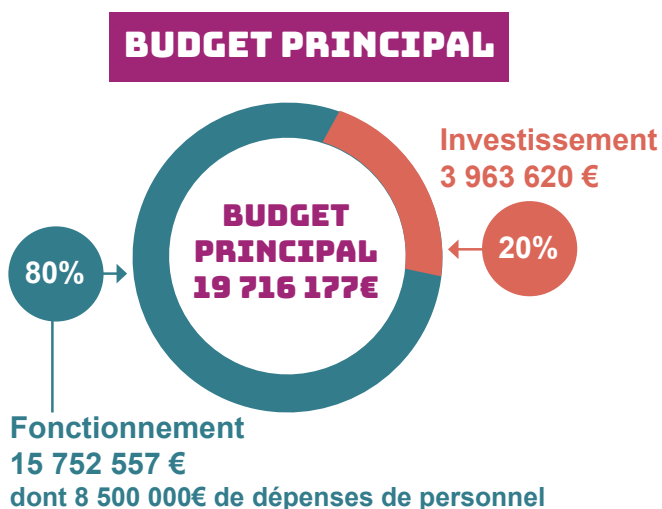


UN BUDGET 2024 DE CONCRÉTISATION



Le Conseil municipal du 21 mars a voté le budget 2024. Ce budget de près de 20 millions d'euros permettra de concrétiser les projets importants pour améliorer le cadre de vie des Voreppins, tout en garantissant le niveau de services nécessaires aux habitants de la commune.



BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE

- **Voreppe Énergies Renouvelables : 4 080 700€**
Achat d'énergie / charges / investissements / dette / amortissements
- **Cinéma Le Cap : 472 075€**
Charges et frais de personnel / location de films / dette / amortissements

BUDGET DU CCAS : 1 082 065€

Aides sociales / logements / politiques seniors / emploi / Frais de personnel

BUDGET ANNEXE DU CCAS

- **Résidence autonomie Charminelle : 804 935€**

LE TOP 3 DES RECETTES

Impôts et taxes	11 811 000€ dont 5 053 500€ de reversement du Pays Voironnais
Dotations et participations	1 677 450€
Produit des services	1 167 600€

ÇA VA SE PASSER EN 2024

- L'acte II des États généraux avec le travail sur une **modification du PLU** et la formalisation d'une charte architecturale.
- Les travaux de **remise en état de l'église romane et de rénovation de l'église Saint-Didier**.
- Les études pour la **rénovation du gymnase de l'Arcade**.
- Le **choix de l'emplacement** et les contours du **futur lieu d'accueil de loisirs** sans hébergement.
- La **poursuite de l'aménagement du secteur Champs et Champ de la Cour** par le Pays Voironnais.
- Le **choix du scénario**, après concertation des Voreppins, pour le **réaménagement de la place Armand-Pugnot**.

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Pour la dixième année consécutive, les taux d'impôts communaux n'augmentent pas (ils ont baissé à 4 reprises entre 2015 et 2019 pour compenser les hausses du Pays Voironnais consécutifs à des transferts de charges).

Attention : cela ne veut pour autant pas dire que l'impôt local n'augmentera pas : en effet, l'État réévalue chaque année les bases qui servent de calcul, avec forcément un impact sur la feuille d'impôt pour le foncier bâti.